

Points de discussion du Jour de deuil de 2026

Thème : La santé et la sécurité psychologiques font partie de la santé et de la sécurité au travail

(We encourage you to include local statistics for your region, as well as stories from workers and families that reflect this year's theme)

- Aujourd'hui, nous sommes rassemblés afin de commémorer les travailleuses et travailleurs qui ont perdu la vie ou ont été blessés à cause de leur travail et de leur rendre hommage.
- Et en même temps que nous pleurons les morts, nous nous réengageons à lutter pour les vivants.
- Chaque travailleuse ou travailleur mérite de rentrer chez elle ou lui après le travail en sécurité à la fois de corps **et** d'esprit.
- Mais il arrive trop souvent que les dommages psychologiques subis au travail soient négligés, minimisés ou écartés parce qu'ils font « partie de la description de tâches ».
- Permettez-moi de vous dire que l'enjeu ne concerne pas que vous et qu'il ne devrait pas être considéré comme un élément de la description de tâches.
- Les préjudices ne sont pas que corporels; les blessures psychologiques causent des préjudices elles aussi.
- Les travailleuses et travailleurs risquent de subir un épuisement professionnel, du stress chronique, du harcèlement, de la violence et d'autres dommages psychologiques en raison d'un travail qui n'est pas sécuritaire.
- *Et nous devons reconnaître que les blessures physiques au travail peuvent déclencher des blessures psychologiques et qu'il faut guérir les blessures des deux genres avant de reprendre le travail.*
- Ces dommages sont réels. Et il est possible de les prévenir.

- Près de la moitié des travailleuses et travailleurs canadiens disent que leur travail est l'élément le plus stressant de leur vie quotidienne.
- 70 % des travailleuses et travailleurs se préoccupent de la santé et de la sécurité psychologiques de leur lieu de travail.
- Pendant la seule année 2023, plus de **8 500 demandes d'indemnisation pour blessures mentales** ont été approuvées par les commissions des accidents du travail — et nous savons que le nombre des demandes pourrait probablement être beaucoup plus élevé. Les blessures psychologiques signalées ne sont qu'une faible partie du total des blessures subies; on décourage les travailleuses et travailleurs de les signaler, certaines demandes sont rejetées et un trop grand nombre de personnes souffrent en silence.
- Selon les demandes approuvées par les commissions des accidents du travail, les soins de santé, l'éducation, les services publics et les métiers comptent parmi les secteurs les plus durement frappés, à cause de problèmes tels que l'insuffisance chronique de la dotation en personnel, le manque de ressources et les charges de travail excessives, pour n'en nommer que quelques-uns.
- Ici à/au/en **(community/province)**, les travailleuses et travailleurs vivent **(insert local stats, trends, or examples)**.
- Et nous savons que ces nombres ne témoignent que partiellement de la situation — parce qu'une grande partie des blessures psychologiques n'est pas signalée.
- On décourage les travailleuses et travailleurs de les signaler. Certaines demandes sont rejetées.
- Et un trop grand nombre de personnes souffrent en silence.
- Les employeurs sont tenus de contrôler les risques physiques, ergonomiques et chimiques au travail.
- Les risques psychosociaux — comme les charges de travail excessives, les cultures du travail toxiques, la violence et le harcèlement — doivent être traités **avec le même degré de sérieux** que les autres.

- Les employeurs doivent collaborer avec les travailleuses et travailleurs à l'identification et au contrôle des risques psychologiques en milieu de travail. Il serait inacceptable de les négliger.
- On dirait qu'une nouvelle crise se déclenche chaque semaine, et les travailleuses et travailleurs portent déjà un lourd fardeau mental.
- Le travail ne devrait pas exacerber le stress que les gens éprouvent déjà.
- Tout comme nous n'acceptons pas de travailler sur des échafaudages non sécuritaires ou d'être exposés à de l'amiante...
- nous ne devrions jamais accepter des conditions de travail qui nuisent à la santé mentale et psychologique des travailleuses et travailleurs.
- Chaque lieu de travail doit être doté d'un programme de prévention des blessures psychologiques — comme il est doté d'un programme de prévention des blessures physiques.
- La législation fédérale et de certaines provinces du Canada reconnaît déjà la santé et la sécurité psychologiques.
- De plus, le Canada a ratifié la **Convention n° 190 de l'OIT**, laquelle exige que votre travail soit dénué de violence et de harcèlement.
- Mais la reconnaissance sur papier ne suffit pas.
- Les travailleuses et travailleurs ont besoin de **protections exécutoires**, et d'une vraie prévention ainsi que de fortes inspections.
- Aujourd'hui, nous incitons les gouvernements à prendre les mesures suivantes :
 - Traiter la santé psychologique avec le même sérieux que la santé physique dans les lois sur la santé et la sécurité au travail et l'indemnisation pour accident ou maladie du travail dans toutes les compétences;
 - Assurer la protection des travailleuses et travailleurs dans l'ensemble du Canada, quel que soit l'endroit et le secteur où ils travaillent;

- Exiger l'adoption d'évaluations proactives des risques et de plans de prévention dans tous les lieux de travail;
 - Établir et mettre en œuvre une stratégie nationale visant à assurer une pleine conformité à la Convention n° 190 de l'OIT;
 - Assurer une forte mise en application de la loi grâce à un nombre suffisant d'inspections inopinées.
-
- Parce qu'aucune personne ne devrait être obligée de sacrifier sa santé mentale — ou sa vie — pour gagner sa vie
 - Le 28 avril est une journée de commémoration — mais aussi d'appel à l'action.
 - Nous le devons aux personnes décédées. Nous le devons à leurs familles. Et nous le devons à toutes les personnes qui travaillent encore aujourd'hui.
 - La sécurité au travail doit viser **à la fois le corps et l'esprit**.
 - Les syndicats forts sauvent des vies. Et ensemble nous continuerons à lutter pour des lieux de travail vraiment sécuritaires, sains et respectueux pour tout le monde.